

Ecrit par le 22 juillet 2024

# Mme DEVOS



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS**

**Me ROCHETTE**

**Notaires associés**

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS**

**Me ROCHETTE**

**Notaires associés**

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion

**ENVOI EN POSSESSION**

Ecrit par le 22 juillet 2024

Suivant testament en date du 23 mars 2012, Mme Madeleine Marie Jeanne Andrée **DEVOS**, veuve de M. Roger Claude Henri Clément NESLE, née à HOUPLINES (Nord) le 11 janvier 1927, en son vivant retraitée, demeurant à ROBION (Vse), Lotissement Les Lavandins, Villa 4, 301 chemin du Temps Perdu a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à ROBION (Vse) le 05 décembre 2023 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 09 février 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## Mme QUEFFURUS



SCP Me MAY, Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE  
Notaires associés  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 Robion



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 22 juillet 2024

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS**

**Me ROCHETTE**

**Notaires associés**

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion

## **ENVOI EN POSSESSION**

Suivant testament en date du 24 août 2011, Mme Solange Delphine **QUEFFURUS** veuve de M. André Marcel HELMER, née à HYERES (Var) le 24 mars 1936, en son vivant demeurant à ROBION (Vse), 125 avenue de la Gare. a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à ROBION (Vse) le 16 janvier 2024 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 06 février 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 22 juillet 2024

# Mme LANCKRIET



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

### **Article 1007 du Code civil**

### **Article 1378-1 Code de procédure civile**

### **Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 25 septembre 2021,

Madame Marthe Jeannine **LANCKRIET**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jacques CORNEZ, demeurant à LOURMARIN (84160) Le Clos 7, route de Vaugines.

Née à BRUXELLES (BELGIQUE), le 8 septembre 1940.

Décédée à LAURIS (84360) (FRANCE), le 8 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 9

Ecrit par le 22 juillet 2024

février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Il résulte en outre de l'attestation délivrée par M. Guillaume HAWEZAK, généalogiste au sein de la société COUTOT ROEHRIG, sise à MARSEILLE 13251, que le de cujus n'a laissé ni descendant ni conjoint survivant pour lui succéder.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DRUJON D'ASTROS, notaire à LOURMARIN 84160, référence CRPCEN : 84028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme BARRY



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

**TESTAMENT OLOGRAPHE**

Ecrit par le 22 juillet 2024

Suivant testament olographe en date du 19 juin 1995, Madame Marthe Augustine Jeanne **BARRY**, né(e) BARRY 43190 Chenereilles, le 16 juin 1924, demeurant à 774 avenue Félix Ripert 84100 Orange, célibataire, décédé(e) à ORANGE (84) le 5 novembre 2019, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascal DAYRE, 468 av Marius Coulon 84500 BOLLENE, le 6 février 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 7 février 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascal DAYRE Notaire soussigné, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe Dice notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme CASANOVA

Ecrit par le 22 juillet 2024



# *Notaire*



Ecrit par le 22 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maître Stephan BAYSSELIER Notaire Associé à Orange (Vaucluse)  
179 rue de Colonel Arnaud Beltrame**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 8 février 2023, Mme Josette Paule **CASANOVA**, en son vivant retraitée, demeurant à COURTHEZON (84350) EHPAD SAINT VINCENT, Rue de la Paix Née à GRAND-FOUGERAY (35390), le 3 août 1930 Célibataire Non liée par un pacte civil de solidarité De nationalité française Résidente au sens de la réglementation fiscale, Décédée à ORANGE (84100) le 20 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

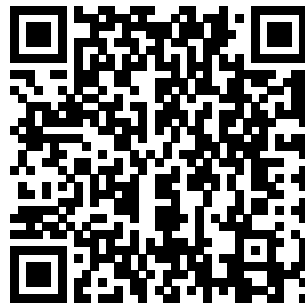
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane BAYSSELIER, Notaire, Associé à ORANGE (84100), le 13 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.



Ecrit par le 22 juillet 2024

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphane BAYSSELIER, notaire à ORANGE (84100), référence CRPCEN : 84048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## M DE BARRUEL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

### **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

Aux termes de son testament olographe en date du 24 juin 2023, Monsieur Patrick Yves Marie Pierre **de BARRUEL**, demeurant à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 64 rue Thomas de Camaret, célibataire, a

Ecrit par le 22 juillet 2024

institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 11 janvier 2024 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 Avenue Charles de Gaulle, référence CRPCEN : 84046, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## Mme DELSAL

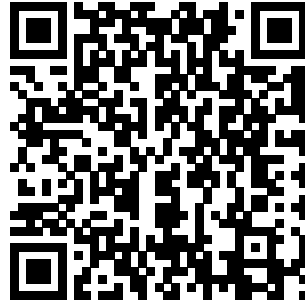
Ecrit par le 22 juillet 2024



# *Notaire*



Ecrit par le 22 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**Étude de Maitres**  
**Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,**  
**Henri PASSEBOIS et**  
**Olivier JEANJEAN,**  
**Notaires associés,**  
**à CARPENTRAS,**  
**100 Avenue Wilson**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**

Ecrit par le 22 juillet 2024

### **Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 7 janvier 2022, Madame Hélène Blanche Marcelle **DELSAL**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT DIDIER (84210) 201 route de Saint Jean.

Née à ALBERT (80300), le 10 septembre 1926.

Veuve de Monsieur Victor Honoré PUTTI et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-DIDIER (84210) (FRANCE), le 2 décembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 3 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS 100 avenue Wilson, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

# M VIOLI

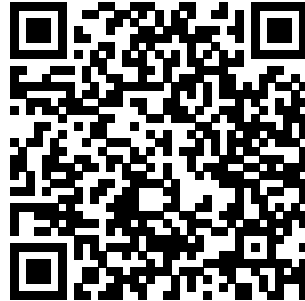
Ecrit par le 22 juillet 2024



# *Notaire*



Ecrit par le 22 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,  
Pauline CHIAPELLO et  
Clio PEYRONNET  
Notaires associés à  
Avignon (Vaucluse)  
15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 23 septembre 2020, Monsieur Bernard **VIOLI**, dt à AVIGNON

Ecrit par le 22 juillet 2024

(84000) 11 rue Joseph de Montgolfier. Né à AVIGNON (84000), le 17 juin 1950. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 13 mai 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JULIEN, Notaire associé de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » 15 rue Armand de Pontmartin, le 20 décembre 2023, suivi d'un acte complémentaire de dépôt le 21 décembre 2023 contenant saisine duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## M GAMONDÈS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

**OFFICE NOTARIAL26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX  
AVIS D'ENVOI EN POSSESSION**



Ecrit par le 22 juillet 2024

Identité du défunt : Claude-Louis **GAMONDÈS**

Informations concernant le défunt : GAMONDÈS (Claude-Louis) Date de naissance 19 juillet 1948. Lieu de naissance : MONTFAVET (84140). Date de décès : 11 novembre 2023. Lieu de décès : ORANGE (84100). Adresse : SERIGNAN DU COMTAT (84830), 278 Chemin du Gué Lotissement du Gué numéro 4. Notaire : WURTZ Lilia. Adresse : SARL FERAUD BROUARD FONTAINE DIEVAL, 5 le Courreau 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX.

Le défunt a institué un légataire universel. Acte dépôt de testament dressé par Maître Lilia WURTZ, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, le 13 décembre 2023. L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

---

## Mme LAURENT



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

**OFFICE NOTARIAL26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX**

**AVIS D'ENVOI EN POSSESSION**

Ecrit par le 22 juillet 2024

Identité du défunt : **LAURENT** Christiane

Informations concernant le défunt : LAURENT (Christiane) Date de naissance : 01 septembre 1927. Lieu de naissance : VIEUX-VY-SUR-COUESNON (35490). Date de décès : 20 octobre 2018. Lieu de décès : ORANGE (84100). Adresse : VALREAS (84600), 3, résidence Champfleury. Notaire : Maître Eric-Alexis DIEVAL. Adresse : SARL FERAUD BROUARD FONTAINE DIEVAL, 5 le Courreau 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX. Le défunt a institué un légataire. Acte dépôt de testament dressé par Maître DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme) le 08 septembre 2023. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS le 04 octobre 2023. Acte complémentaire au procès-verbal de dépôt de testament dressé par Maître DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (Drôme) le 14 novembre 2023

L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

---

## M THOUVENIN



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**

**S.C.P. Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG**

Ecrit par le 22 juillet 2024

**Notaires associés**  
**3 Porte du Miroir - 68100 MULHOUSE**  
**Tél. 03.89.36.51.36**  
**thuet.herzog@notaires.fr**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

### **Article 1007 du Code civil**

Suivant testament olographe en date du 18 avril 2000, Monsieur Bruno Yvon Pierre **THOUVENIN** en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000), 66 rue Universelle, né à CARPENTRAS (84200) le 20 juillet 1944, célibataire, de nationalité française, décédé à AVIGNON le 8 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cathy SASSO, Notaire associée de la Société par Actions Simplifiées « Patrick MARTINEL, Cathy SASSO, Laurent GIGOI, Amélie COCHET-VILLESECHE et Florence VANDERNOTTE-GILLET notaires associés », titulaire de deux offices notariaux à AVIGNON et à LES ANGLÉS (Gard), le 13 novembre 2023, suivi d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Capucine HERZOG, notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (68100), 3 Porte du Miroir, le 30 novembre 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Capucine HERZOG, chargée du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Me Capucine HERZOG

---

# **M GROS**

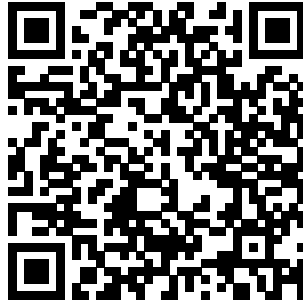
Ecrit par le 22 juillet 2024



# *Notaire*



Ecrit par le 22 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 14 février 2024 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres LAPEYRE,  
DUCROS et AUDEMARD  
Notaires associés  
à Avignon (Vaucluse)  
1 rue des Ciseaux d'or**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 29 juin 2020,

Monsieur Edmond René Marius **GROS**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) Enclos Saint Jean 5 Route de Montfavet.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Né à CHABESTAN (05400), le 12 mai 1929.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 4 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, Notaire à AVIGNON (84000), 1 rue des Ciseaux d'Or, le 14 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Etoile LAPEYRE, notaire à AVIGNON, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.